

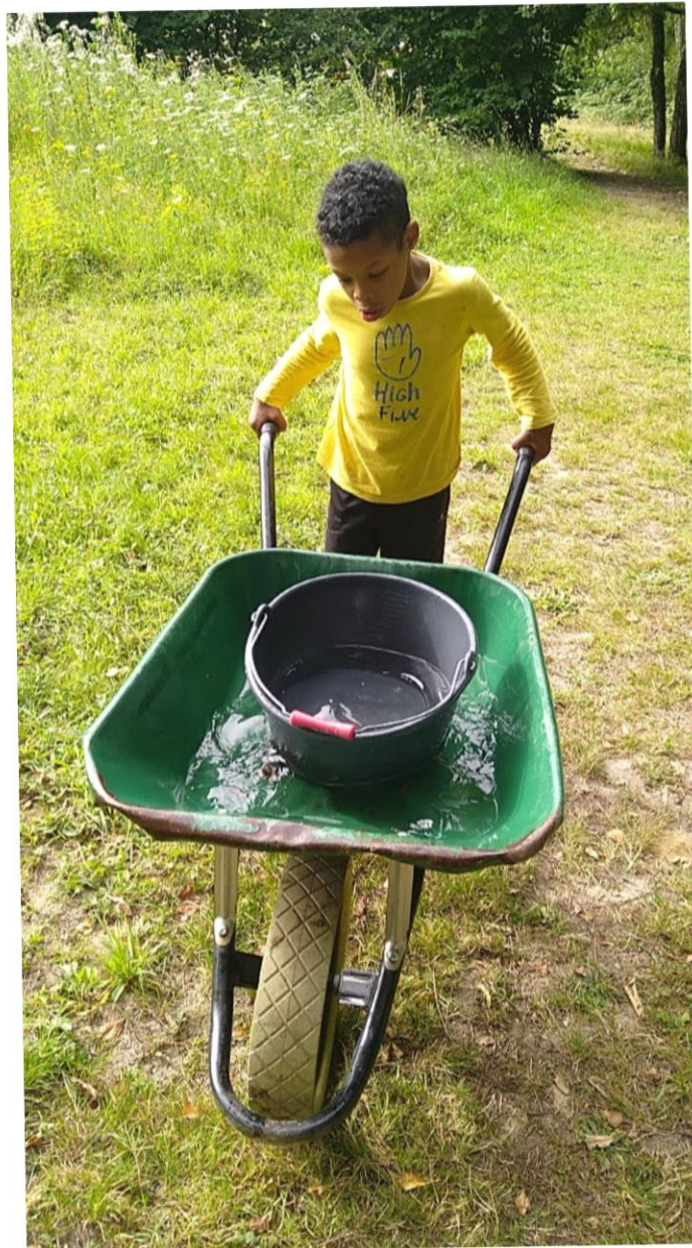
Séjours Vacances Nature 2022

HIVER · PRINTEMPS · ÉTÉ · AUTOMNE · NOËL · WEEK-ENDS



Des temps réguliers
de vacances et de
mise en réussite au
cœur de la nature

UNAT Pays de la Loire
Le tourisme
au service des hommes et des territoires



Enfants, adolescents et jeunes majeurs
pouvant être situation de handicap mental,
présenter des troubles du comportement,
et/ou avoir des difficultés familiales.

Association AVENIR Vacances
Animation et Vacances au service de l'Éducation



L'association AVENIR Vacances

AVENIR Vacances, association Loi 1901 déclarée au Journal Officiel le **26 février 2014**, ouvre à son public cible sur toutes les périodes de vacances scolaires et 10 week-ends par an.

Elle accueille des jeunes de 6 à 30 ans en grande difficulté (handicaps physiques, mentaux, troubles du comportement et/ou difficultés sociales) n'ayant aucune autre possibilité de partir en vacances. Les jeunes concernés sont reçus **régulièrement**, dans un **cadre naturel** (17ha de prés et de bois), pour des temps de respiration suivant une organisation et des modalités bien précises, afin de répondre à leurs **besoins essentiels** tout en les mettant en **situation de réussite**.

L'association s'appuie sur un cercle élargi et varié **d'intervenants engagés**, à commencer par ses animateurs, recrutés en Contrats d'Engagement Educatif (CEE), une modalité contractuelle privilégiant une implication volontaire et engagée.

Ils **partagent la vie** des jeunes le temps du séjour, pour leur offrir une référence et un cadre sécurisants. Ils les accompagnent dans les **gestes de la vie quotidienne**, favorisant leur **autonomie**, avant de s'intéresser aux activités socio-éducatives possibles. Celles-ci, toutes proposées **en plein air et en lien avec la nature et les animaux**, sont calibrées pour favoriser la sécurité physique et mentale de chacun, la coopération des jeunes entre eux, le **divertissement, l'apprentissage et le plaisir** de tous.



Immatriculé
IM072180003



PRÉFET
DE LA SARTHE

Organisateur ACM
072ORG0403



Agrément VAO
2015-2025



Convention
ANCV



Conventions
CAF

En 2022, on reste actifs, créatifs, proactifs et surtout réactifs !

Après 2 années d'improvisation à construire, déconstruire et reconstruire **chaque projet de séjour** au gré des vagues sanitaires, les permanents comme le conseil d'administration restent mobilisés pour maintenir un maximum de séjours dans de bonnes conditions **qualitatives** !

2021 nous a permis de renforcer notre équipe de permanents en accueillant **Emilie** en cuisine et **Zamiroudine** comme adjoint de direction : ces renforts humains viennent sécuriser notre activité par leur expérience, leur compétence et leur motivation !

2021 a également été l'occasion d'intégrer le **CNLTA** et d'avancer sur notre projet d'investissement pour pérenniser nos séjours nature dans la Sarthe : engagements des premiers soutiens (Caisse des Dépôts, France Active Pays de la Loire et Banque Populaire Grand Ouest) afin de participer au financement de l'acquisition et de l'aménagement du domaine pour permettre d'augmenter notre capacité d'accueil à une vingtaine de jeunes en situation de handicap et/ou présentant des difficultés familiales.



LA NAILLERIE (Sarthe - 72)

7
places

Magnifique lieu de respiration de 17 hectares, la Naillerie est située à Lavernat, dans la Sarthe. L'environnement boisé et paisible favorise le calme et la tranquillité recherchés.

Chacun des 2 gîtes est composé de 3 chambres d'1 à 2 lits afin de privilégier la vie quotidienne en petites équipes de 3 à 4 jeunes et la prise en compte des besoins individuels de chaque vacancier.



Toutes les chambres sont à l'étage
Accès par un escalier



ACCES

À moins de 4 heures de route...



CALENDRIER DES SEJOURS VACANCES 2022

Hiver

DATES DU SEJOUR	CODE
Du dimanche 06 février au samedi 12 février	NAI201
Du dimanche 13 février au samedi 19 février	NAI202
Du dimanche 20 février au samedi 26 février	NAI203
Du dimanche 27 février au dimanche 06 mars	NAI204

Printemps

DATES DU SEJOUR	CODE
Du dimanche 10 avril au samedi 16 avril	NAI205
Du dimanche 17 avril au samedi 23 avril	NAI206
Du dimanche 24 avril au samedi 30 avril	NAI207
Du dimanche 01 mai au dimanche 08 mai	NAI208

Eté

DATES DU SEJOUR	CODE
Du dimanche 10 juillet au samedi 16 juillet	NAI209
Du dimanche 17 juillet au samedi 23 juillet	NAI210
Du dimanche 24 juillet au samedi 30 juillet	NAI211
Du dimanche 31 juillet au samedi 06 août	NAI212
Du dimanche 07 août au samedi 13 août	NAI213
Du dimanche 14 août au samedi 20 août	NAI214
Du dimanche 21 août au samedi 27 août	NAI215
Du dimanche 21 août au mercredi 31 août	NAI216



Automne

DATES DU SEJOUR	CODE
Du dimanche 23 octobre au samedi 29 octobre	NAI217
Du dimanche 30 octobre au dimanche 06 novembre	NAI218

Noël

DATES DU SEJOUR	CODE
Du dimanche 18 décembre au samedi 24 décembre	NAI219
Du dimanche 25 décembre au dimanche 01 janvier	NAI220

Des activités pédagogiques simples et reproductibles

Pendant le Séjour Nature, chaque journée est différente !

Dans un cadre sécurisé et sécurisant, de nombreuses activités pédagogiques en lien avec la **nature**, l'eau et les animaux sont proposées, **adaptées et ajustées** à chaque participant.

Reproductibles après le séjour, elles sont vécues en **petits groupes** de 2 à 4 jeunes pour que chacun puisse y développer ses **talents** à son **rythme** et selon ses **compétences** afin de **s'épanouir** au mieux.



Pour grandir en autonomie



Apprendre à faire ensemble



Prendre soin des animaux



Des petits espaces de vie rassurants

L'hébergement se fait dans deux gîtes conviviaux de 4 places (3 chambres de 1 ou 2 lits), répondant à toutes les exigences requises en matière de **sécurité et fonctionnalité**.



Les repas sont pris en équipe en salle à manger.

Le service de restauration est **adaptable** à tous les régimes alimentaires spécifiques (contraintes médicales, allergies).

Accompagnés, les jeunes sont **acteurs** de la mise de la table, du débarrassage et du rangement.



Un rythme sécurisant

7h à 9h	Réveil échelonné - Douche si besoin
8h à 9h45	Petit-déjeuner - Brossage des dents - Rangement
10h à 12h	Activités
12h15 à 13h	Déjeuner
13h à 14h	Sieste - Détente - Activités calmes
14h à 17h30	Activités - Goûter
17h30 à 18h30	Douche - Appels téléphoniques
18h45 à 19h45	Dîner
20h à 22h	Veillée - Brossage des dents - Coucher échelonné

Une continuité de prise en charge

Présentation du jeune et relecture du séjour

Avant le séjour, l'établissement et la famille du jeune nous font part de ses habitudes dans le dossier de présentation afin de préserver et développer son **autonomie**. Cela nous permet aussi de faciliter la **compatibilité** des jeunes. Après le séjour, nous les informons des points essentiels de réussite et des difficultés rencontrées.

Communication avec la famille ou l'établissement pendant le séjour

Nous favorisons le maintien du lien avec les personnes autorisées pendant le séjour (appels téléphoniques, courrier), selon les informations reçues.

Suivi sanitaire

L'assistant.e sanitaire assure le suivi des traitements médicaux et des soins, en lien avec des professionnels de la santé (médecin, infirmière) si nécessaire.

Evènements spécifiques

Une alerte est transmise au référent identifié en cas d'évènement spécifique pouvant mettre en risque l'intégrité du jeune.

Vos interlocuteurs



Jean-Charles TERJAN



Zamiroudine HOUMADI

La participation demandée pour le séjour

6 à 12
ans

Enfants accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance ayant besoin d'un temps de respiration.

L'enfant doit être en capacité d'évoluer au sein d'un petit groupe de vie de 4 jeunes. Ce niveau de prise en charge est accessible uniquement aux enfants ne nécessitant pas une prise en charge individuelle, même ponctuelle.

Coût par jour	Coût total 7 jours
120 €	840 €

8 à 17
ans

Jeunes présentant des troubles du comportement ou de la relation, des troubles du spectre autistique, ou une situation de handicap mental.

Besoin d'un accompagnement très renforcé, souvent individuel. Orientation scolaire en IME, ITEP ou en intégration avec un(e) Auxiliaire de Vie Scolaire. Reconnaissance MDPH (ou demande en cours).

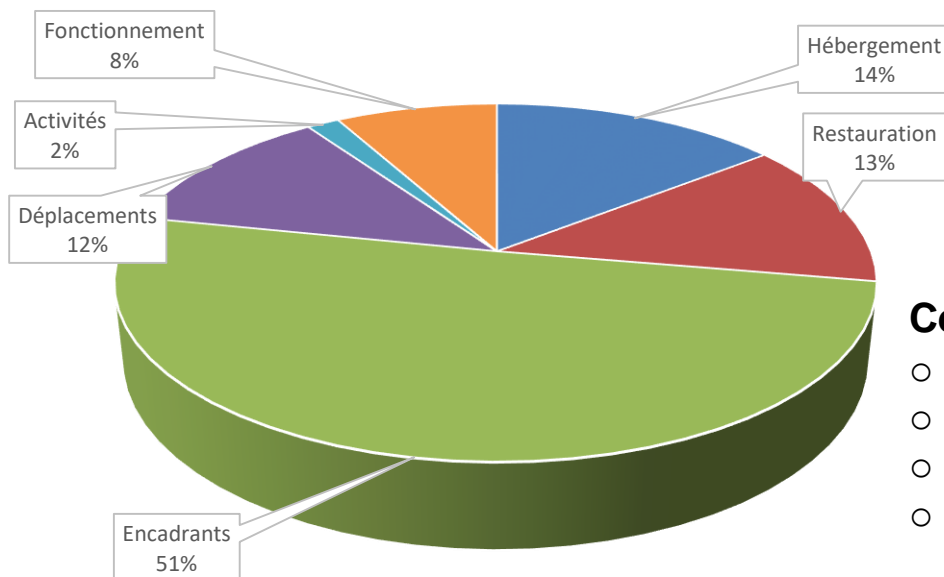
Coût par jour	Coût total 7 jours
305 €	2135 €

18 à 30
ans

Jeunes majeurs en situation de handicap accueillis en séjour Vacances Adaptées Organisées (VAO), pour favoriser la continuité d'une prise en charge après leur majorité. Séjours accessibles aux jeunes ayant été déjà accueillis par Avenir Vacances lorsqu'ils étaient mineurs.

Coût par jour	Coût total 7 jours
305 €	2135 €

Qu'y a-t-il dans notre coût de séjour ?






Ce coût du séjour n'inclut pas :

- L'adhésion annuelle de 10 €
- Le transport éventuel
- L'assurance annulation MAIF
- Les frais individuels d'hygiène, de santé et de vêture
- Le surcoût COVID-19 le cas échéant (50€/jour)

Aides au financement



MDPH Maison de l'autonomie	Pour les personnes en situation de handicap, La Maison Départementale pour Personnes Handicapées (MDPH) de votre département participe au financement du surcoût lié au handicap.
	AVENIR est habilité à percevoir les aides aux vacances de la CAF ou de la MSA. Cette aide sera directement déduite de votre facture, et réglée directement à AVENIR par la CAF ou la MSA, vous n'aurez donc pas à avancer cette somme.
	Partenaire de l'ANCV, AVENIR est habilité à accepter les Chèques Vacances comme moyen de paiement.
	Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier de l'attribution de Chèques Vacances grâce au dispositif d'Aide au départ en vacances de l'ANCV. N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'une tête de réseau (Jeunesse au Plein Air, Apprentis d'Auteuil pour les jeunes qui y sont accueillis, ou encore UNAPEI pour leurs adhérents)
Votre Comité d'Entreprise	Les Comités d'Entreprises (CE) proposent des aides aux vacances. N'hésitez pas à contacter le vôtre pour obtenir des renseignements.
Les autres services communaux ou départementaux	Les Mairies (CCAS) et les Conseils Départementaux peuvent attribuer des aides pour les séjours de vacances. Pour contacter leurs services, rapprochez-vous des assistants sociaux de votre quartier, de votre mairie ou de votre établissement.
Bourse AVENIR Vacances	En cas de difficultés financières, pour que le coût des séjours ne soit pas un frein au départ, et après sollicitation des autres aides possibles, les particuliers pourront déposer une demande de bourse auprès d'AVENIR. Après étude de votre dossier, nous vous informerons de l'aide éventuelle qu'AVENIR pourra vous apporter, dans la limite des fonds alloués annuellement à ce dispositif.

Comment s'inscrire ?

Pour inscrire un jeune, merci de nous retourner par mail, fax ou courrier le dossier de pré-inscription disponible sur notre site internet.

Si une place compatible est disponible, vous recevrez ensuite un devis personnalisé ainsi que le dossier complémentaire à nous retourner complété.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de nos conditions générales d'utilisation sur notre site internet.

AVENIR adhère à



Ils nous confient le + de jeunes



Association AVENIR Vacances
Animation et Vacances au service de l'Éducation



www.avenir-vacances.fr

Tel : 09.84.36.22.59 - Fax : 09.89.36.22.59

Mail : infos@avenir-vacances.fr

Gîtes de la Naillerie, route du Ponceau, 72500 LAVERNAT